



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 03 août 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Etaient présents** : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, Mme FALXA Odile, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Était excusés** : Mme AYÇAGUER Elorri, M. DACHAGUER Peio, M. GOICOCHEA Iñaki, M. HEGUY Antton

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Mme FALXA Odile

Date convocation : 28/07/2023

Date d'affichage : 28/07/2023

### DECISION N° 7 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION IZERDI BIDEZ

(Nomenclature : 7.5.2)

Monsieur le Maire présente une demande de subvention adressée à la commune par l'association Izerdi Bidez. L'association présente son nouveau défi « Magarriak 2023 » au profit de l'association Haur Eri qui s'est donné pour but d'égayer le quotidien des enfants hospitalisés à l'hôpital de Bayonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'octroyer une subvention de 200 euros à l'association Izerdi Bidez.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 03 août 2023

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 11/08/2023

Et après transmission en sous-préfecture le 11/08/2023

